



Association Genevoise
de Tennis de Table

PROCES-VERBAL DES ASSEMBLEES GENERALES

ORDINAIRES

Du 18 juin 2022 au Meyrin CTT

Genève, le 18 juin 2022

13h35 Début des Assemblées Générales Ordinaires

Jean-Pascal Stancu, président de l'AGTT proclame l'ouverture des Assemblées, souhaite la bienvenue aux membres présents. Il remercie le club du Meyrin CTT pour l'accueil de ces assemblées.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Pierre Duvernay, membre d'honneur de l'AGTT et ex-président du CTT Espérance.

Excusés :

Le président d'honneur, Roger Helgen, les membres d'honneur : Hélène Helgen, Patrick Brisset et Jean-Pierre Ladrey

Assemblée Générale Technique

Christian Foutrel annonce la distribution des voix aux délégués présents : **65 voix**

Majorité simple : **33 voix** – majorité absolue (2/3 des voix) : **44 voix**

CTT Onex et CTT Puplinge, CTT Rapid-Genève sont absents excusés

CTT La Lissolle, CTT Veyrier sont absents.

1. Approbation du procès-verbal de l'AGT ordinaire du 19 juin 2021

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Approbation des rapports transmis préalablement ou lus en Assemblée.

Daniel Pauli présente les différents points de l'ordre du jour. Il passe ensuite la parole à Cédric Doutaz qui au nom de la jeunesse se félicite de la reprise des activités et de l'aspect social du sport qui nous a manqué à tous.

Philippe Poiron, président du CTT UGS-Chênois signale le problème de la formation de base d'entraîneur qui a été annulée (formation à Leysin, juin 2022) et qui pose problème pour son club avec un jeune qui ne peut pas se former. Cédric Doutaz regrette cette situation et informe que la volonté de l'AGTT est de chercher à centraliser ces demandes, ces problèmes et d'aider à trouver des solutions de formation en collaboration avec les offices cantonaux concernés. Plus nous nous coordonnons, plus nous avons de chance de peser.

Il donne ensuite la parole à Wilfried Monteil qui présente le rapport détaillé des activités de la Commission Jeunesse AGTT (partie 2).

En réponse à la question de Nicolas Razafimamontjy, délégué du CTT Silver Star, Wilfried Monteil explique le montage financier des cours individuels dans le cadre du programme détection : financement tri-partite avec la répartition 500.- club, 500.- par parent, 500.- Agtt. Pour un volume de 30 heures de cours individuel (1h. par semaine sur 30 semaines).

Question de Sylvain Duval, président du CTT Versoix : 'que mettre en place pour que les enfants de l'école reçoivent l'information et viennent essayer le tennis de table (école A. Argand) ?

Cédric Doutaz conseille d'aller voir la directrice et de discuter avec elle pour voir ce qui peut être fait et comment. Il demande qu'au final, l'AGTT soit toujours dans la boucle (responsable du scolaire : Wilfried Monteil).

Les rapports ont été mis en ligne sur le site AGTT préalablement

- [Rapport de la Commission Technique](#) – Daniel Pauli
- [Rapport statuts et règlements](#) – (pas de rapport cette saison) – Daniel Pauli
- [Rapport championnats par équipes](#) – Oscar Quintaje
- [Rapport Commission JA+A](#) – Lucas Rademacher
- [Rapport tournoi de classement AGTT](#) – Jacky Casimir
- [Rapport coupe genevoise](#) – Vacant
- [Rapport commission loisirs adultes](#) – Annick Doutaz
- [Rapport commission jeunesse, part 1](#) – Cédric Doutaz
- [Rapport commission jeunesse, part 2](#) – Wilfried Monteil
- [Rapport commission de recours](#) – (pas de rapport cette saison) – Joseph Bella
- [Statistique des licences, pluriannuel](#) – [Détails jeunesse](#) – définitif au 31 mai 2022
- [Statistique licences par club](#) – saison 2021/2022
- [Statistique des passeports loisirs](#) – définitif au 31 mai 2022

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

3. Décharge à la CT

La décharge à la Commission Technique est acceptée à la majorité.

4. Modification du règlement sportif de l'AGTT

Aucune demande - Néant

5. Attribution de l'organisation des championnats individuels de l'AGTT.

Championnats genevois individuels

Pour mémoire, 27 et 28 novembre 2021 par CTT UGS-Chênois (selon décision AG du 29.6.2019) puis reportés en avril 2022.

26 et 27 novembre 2022 par CTT Bernex. Le centre sportif du Bois-des-Frères est réservé.

25 et 26 novembre 2023 : L'appel d'offre reste ouvert avec deux clubs candidats : le CTT Versoix et le CTT Vernier. L'Agtt dépose une demande de réservation pour le centre sportif du Bois-des-Frères sans garanti de l'obtenir (dépôt en novembre 2022)

Championnats genevois individuels par 'classes d'âge'

Selon décision AG du 16.06.2018, ces championnats sont couplés d'un tournoi populaire de hardbat et d'un tournoi populaire avec les attributions suivantes : 2020, TTC Carouge / 2021 CTT Mandement / 2022 CTT Bernex (en raison du covid et des annulations de l'année 2021, l'organisation de janvier 2023 revient au CTT Bernex).

Le Carouge TTC se porte candidat pour l'édition 2024.

Frédéric Chopineau, délégué du CTT Mandement demande si au niveau de la sécurité il ne faudrait pas un samaritain pour les classes d'âge (O40 et plus). Christian Foutrel informe qu'au delà de 200 participants l'organisateur doit fournir un samaritain. Les défibrillateurs sont dans tous les grands centres. En cas de doute, ne pas hésiter à composer le 144.

Autre appel d'offre à venir pour les championnats romands (saison 2024/2025)

L'organisation 2022/2023 et 2023/2024 revient aux autres associations romandes.

6. Préparation de la saison 2022/2023.

Daniel Pauli présente la composition des groupes. Il annonce que l'équipe de Carouge 7 sera retirée. Une équipe supplémentaire pourra être promue. Selon les barrages, la place est à attribuer entre Grand-Saconnex et Veyrier, soit par rencontre directe, à défaut par tirage au sort. Approbation de l'Assemblée.

Les nouvelles équipes inscrites commenceront en 5^{ème} ligue. Le jour par défaut sera le lundi. Des demandes argumentées peuvent être déposées pour jouer un autre jour que les lundis.

Concernant les modifications d'horaires, la Commission Technique AGTT n'acceptera pas les horaires tardifs (20h45). La tolérance est d'une demi-heure (20h15).

Pour l'inscription des équipes, la date limite est fixée au 31 juillet. Pour la ligue 5, et dans la mesure du possible, une équipe pourrait être inscrite après cette date limite (selon la situation).

Joan Helfer et Axel Besse demandent quand click-tt sera mis à jour avec les compositions des ligues. Rémy Lhoest mettra à jour click-tt dans le courant de la semaine du 20 au 25 juin et préviendra les clubs.

Daniel Pauli présente ensuite le système de promotion/relégation entre les ligues. Ce système transitoire permettra d'obtenir le nombre attendu d'équipes par ligue, le but étant d'obtenir des ligues avec des niveaux plus homogènes et un déroulé plus dynamique (2^{ème} partie de saison : jouer pour monter ou jouer pour se maintenir)

Daniel Pauli demande si les délégués sont d'accord avec ce principe. Personne ne s'y oppose.

Félicien Gache va reprendre la responsabilité de la coupe genevoise. Daniel Pauli encourage les clubs à faire la promotion de cette compétition et d'inscrire le plus d'équipes. Les inscriptions sont ouvertes un mois ½ a avant le début de chaque coupe pour limiter au maximum les forfaits.

Le tournoi de classement AGTT a été relancé par Jacky Casimir et l'AGTT compte sur le soutien des clubs pour mobiliser ses membres.

Lucas Rademacher pense que la communication peut être améliorée avec l'appui du responsable de la communication, Alexandre Rossignol.

Click-tt : les demandes de licences sont traitées directement par les responsables des clubs. Le secrétariat AGTT est à disposition en cas de problème.

Rappel des délais figurants sur le Site AGTT pour les inscriptions d'équipes :

30 juin pour les inscriptions des équipes L1 à L4 et des équipes O40 L1 à L3

31 juillet pour l'annonce des titulaires des équipes et l'inscription des équipes de coupe genevoise série E

8 septembre pour les ligues jeunesse

7. Informations STT.

Néant

8. Divers.

Daniel Pauli aborde le sujet de la promotion du passeport loisir :

Au Carouge TTC, le coût du passeport loisir est intégré dans la fiche d'inscription au club (+ 20.-). Cette manière de faire permet de faciliter l'inscription des jeunes aux RETT (pas de gestion, pas de paiement de 10.- par tournoi). Au final, le passeport loisir deviendra obligatoire pour participer.

Pour les adultes, c'est plus compliqué. Pour les activités de la commission loisir, ceux qui ont le passeport loisir sont prioritaires (en cas de places limitées) et le coût est préférentiel pour eux.

L'Agtt cherchera à développer des compétitions, tableaux réservés aux personnes en possession du passeports loisir.

Jean-Pascal Stancu souligne que le passeport loisir offre une meilleure reconnaissance auprès des autorités et s'inscrit aussi dans une démarche de solidarité.

Wilfried Monteil remercie Annick Doutaz qui s'occupe de la commission loisir. Applaudissement de l'Assemblée.

Axel Besse pose la question des personnes qui en raison du covid n'ont pas pu continuer à jouer et si l'AGTT aurait pu faire quelque chose :

Christian Foutrel informe que STT a réduit de 50% le coût de la licence 2021-2022.

L'AGTT dans sa demande de subvention n'a pas pu récupérer de fonds sur les pertes de licence et par conséquent n'a pas pu répercuter de réduction auprès des clubs. L'AGTT a fait une réduction sur la cotisation de base et n'a pas facturé les amendes de cette saison.

15h20 Fin de l'Assemblée Générale Technique.

Assemblée Générale Administrative

Reprise à 15h40

Jean-Pascal Stancu ouvre la séance excuse l'absence du président d'honneur, Rôger Helgen, des membres d'honneur : Hélène Helgen, Patrick Brisset et Jean-Pierre Ladrey

Jean-Pascal Stancu informe que le comité reprend dans son ensemble, il remercie ses collègues du Comité Directeur avec lesquels il partage des responsabilités horizontales.

Distribution des voix aux délégués :

65 voix, majorité simple: 33 voix - majorité absolue (2/3 des voix): 44 voix

CTT Onex et CTT Puplinge, CTT Rapid-Genève sont absents excusés

CTT La Lissolle, CTT Veyrier sont absents.

1. Approbation du procès-verbal de l'AGA ordinaire du 29 août 2020.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Admissions, fusions.

Admission du club de Collex-Bossy : l'Assemblée approuve à l'unanimité son admission.

Lucas Rademacher demande s'il existe un délai statutaire : Christian Foutrel informe que le délai sera à l'avenir au 15 juin (au lieu d'avril).

3. Démissions, radiations.

Néant.

4. Approbation des rapports transmis préalablement ou lus en Assemblée:

Ces rapports sont en ligne sur le Site AGTT, le président Jean-Pascal Stancu prend la parole et commente son rapport : il félicite le CTT ZZ-Lancy pour son titre en LNA et Coupe Suisse avec tous ces jeunes qui ont grandi et ont été formés ici. Il félicite par ailleurs Fanny Doutaz, U18 qui a été retenue en équipe suisse élite pour jouer aux côtés de Rachel Moret et Nina Tulli (qualifications européennes par équipe).

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

5. Décharge au Comité Directeur, à la Commission de recours et aux Commissions spéciales.

La décharge est acceptée sous les applaudissements.

6. Propositions de modification des statuts et du règlement financier AGTT

Proposition 1 : modification des Statuts acceptée à l'unanimité des voix (en annexe)

Proposition 2 : modification du Règlement Financier **est retirée** à l'unanimité des voix (en annexe)

La question du respect des bénévoles est bien comprise par tous, les avis divergent sur la manière d'obtenir moins de cas de retard sur les saisies des feuilles de matchs. La proposition est retirée et les clubs feront un effort de sensibilisation auprès de leurs capitaines.

8. Elections

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Daniel Pauli rappelle l'appel d'offre concernant les postes bénévoles au sein du Comité Directeur AGTT notamment de secrétaire et responsable 'médias, presse'. Le Comité peut accueillir jusqu'à 9 personnes, les tâches peuvent être segmentées et une personne peut venir une année à l'essai puis se présenter au comité directeur par la suite. Luçás Rademacher encourage le Comité à le faire savoir, à le rendre attractif.

Cédric Doutaz, Christian Foutrel, Daniel Pauli et Jean-Pascal Stancu sont disposés à continuer.

Daniel Pauli signale qu'un 2^{ème} membre serait le bienvenu au sein de la commission statuts et règlements.

A l'unanimité des voix, Jean-Pascal Stancu est approuvé au poste de président de l'AGTT ainsi que les membres du Comité Directeur.

Comité Directeur

Président, Jean-Pascal Stancu à l'unanimité
Vice président et responsable technique, Daniel Pauli à l'unanimité
Secrétaire et relations extérieures vacant
Vice président et responsable Jeunesse, Cédric Doutaz à l'unanimité
Chef des finances, Christian Foutrel..... à l'unanimité
Responsable médias/presse..... vacant

Commission Technique

La Commission est réélue dans son ensemble..... à l'unanimité.
Président, Daniel Pauli
Championnat par équipes, Oscar Quintaje
Coupe Genevoise, Félicien Gache à confirmer
Tournoi de classement AGTT, Jacky Casimir
Championnats par équipe jeunesse, Daniel Pauli

Commission Jeunesse

La Commission est réélue dans son ensemble..... à l'unanimité
Présidence, Cédric Doutaz
Responsable formation : Nicolas Champod

Responsable secteur loisir : Johnny Balanche
Responsable secteur sport de perfectionnement : Daniel Pauli
Responsable secteur sport de performance : Fabien Fournot
Les organigrammes détaillés avec les responsables des branches sont à consulter sur le Site Agtt

Commission des Juges-Arbitres et Arbitres

La Commission est réélue dans son ensemble à l'unanimité
Président, responsable domaine activités et formation, Lucas Rademacher
Membre, responsable domaine gestion des engagements, Carlos Anido

Commission de Recours

La Commission est réélue dans son ensemble à l'unanimité.
Président, Joseph Bella
Membres, Damien Bonvallat et Franck Souiller
Suppléant, Jean-Jacques Bader

Commission des statuts et règlements

La Commission est réélue dans son ensemble à l'unanimité.
Président, Daniel Pauli
Membres, vacant

Vérificateurs des comptes (statuts AGTT, 4.1.3.2 tournus alphabétique croissant)

1^{er} vérificateur CTT Silver Star
2^{ème} vérificateur CTT UGS-Chênois
1^{er} suppléant CTT Vernier
2^{ème} suppléant CTT Versoix

9. Approbation du budget.

Christian Foutrel commente le résumé du budget prévisionnel. Il sera détaillé après la clôture des comptes fin juillet. Le budget est approuvé à l'unanimité des voix.

9. Désignation du responsable des prochaines AGT et AGA ordinaires.

Application du règlement 4.1.3.2. des Statuts AGTT (tournus alphabétique par ordre croissant)

Juin 2023 CTT Onex
Juin 2024 CTT Puplinge
Juin 2025 CTT Rapid-Genève
Juin 2026 CTT Silver Star

Il est rappelé que selon les Statuts de l'AGTT, les assemblées des clubs devraient avoir lieu avant celle de l'AGTT.

10. Honorariat

Jean-Pascal rappelle à l'assemblée que les clubs peuvent faire des propositions pour l'honorariat pongiste, le Mérite sportif et le Mérite administratif.

11. Divers dont les nouvelles structures de STT (Statuts STT)

Au moment de la présentation de la commission de recours, un débat s'ouvre sur la différence entre un prôtet et un recours. Il est rappelé que pour faire recours d'une décision de l'AGTT, il convient de s'adresser à la commission de recours (organe indépendant), composition et coordonnées à consulter sur le Site AGTT. En cas de contestation, l'AGTT informe que le club peut faire recours.

Lucas Rademacher souhaite que pour tous les tournois officiels, il y ait un arbitre ou un juge-arbitre. Daniel Pauli prend note de cette demande.

Jean-Pascal Stancu introduit le sujet des nouvelles structures de STT avec la prochaine assemblée STT en visio conférence début juillet puis passe la parole à Christian Foutrel par ailleurs membre du comité central STT. Christian Foutrel explique la nouvelle structure qui se veut plus efficace : des commissions très importantes seront nommées, elles soulageront le comité central. Daniel Pauli et Jean-Pascal Stancu représenteront les clubs qui ne participeront pas et ils voteront selon les consignes de vote communiquées

par chaque club genevois. Ces consignes de vote peuvent être communiquées jusqu'à la veille de l'assemblée (envoyer au secretariat, secretariat@agtt.ch).

Christian Foutrel évoque un autre divers concernant le top 16 européen. Nicolas Imhof et le comité d'organisation recherchent un ou plusieurs bénévoles pour intégrer ce comité. Christian Foutrel a les cahiers des charges et les tient à disposition.

Jean-Pascal Stancu rappelle que cette année l'AGTT fête ses 90 ans. L'AGTT invitera pour cette soirée notamment tous les présidents et leur conjoint. Elle aura lieu au centre sportif des Evaux. La date est le vendredi 16 septembre 2022 en soirée, l'ouverture des inscriptions sera faite très prochainement.

Demande de Claude Rossi, CTT Rapid-Genève pour organiser les Assemblées un vendredi soir plutôt qu'un samedi : la décision du comité est de maintenir pour l'instant le samedi à défaut d'une solution acceptable en soirée. Pas de contestation des clubs présents.

Christian Foutrel annonce que les championnats suisse jeunesse saison 2022/2023 auront lieu à Genève ainsi que la super finale de LNA.

Cédric Doutaz rappelle que les clubs peuvent annoncer leurs activités estivales à l'AGTT qui les publient. Il informe qu'il participera à un reportage avec Leman Bleu sur cette thématique et sollicite la contribution de tous les clubs.

Jean-Pascal Stancu remercie l'assistance, souhaite un bon été à tous et clôture l'Assemblée.

17h44 Fin de l'Assemblée Générale Administrative.

Joan Helfer, présidente du Meyrin CTT et Jean-Pascal Stancu invitent l'assemblée à l'apéritif qui fait suite. La cérémonie aux champions a lieu dans les locaux du Meyrin CTT à 18h30.

Le Président,
Jean-Pascal Stancu



Le secrétaire de séance,
Rémy Lhoest

AGTT
Chemin de Plonjon 4
1207 GENÈVE

